



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Limoges, le 28 janvier 2019

Madame la Rectrice de l'académie de Limoges
Chancelière des universités

à
Mesdames et monsieur les chefs d'établissements
et directrices et directeurs d'écoles

S/c de Madame et messieurs les IA-DASEN

Objet : Appel à projets « Établissement en démarche de développement durable » E3D

Service IA-IPR

Affaire suivie par

Josiane Lévy

Coordonnatrice EDD

Noëlle Lorsery

Chargée de mission EDD

Téléphone

06 82 56 25 22

07 52 66 83 59

Adresse électronique

edd@ac-limoges.fr

Site internet

<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat

adresse postale

13 rue François Chénieux

CS 23124

87031 Limoges cedex 1

L'éducation à l'environnement et au développement durable introduite par la [loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013](#) d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, déployée dans le cadre de la circulaire n°2015-018 du 4-2-2015, mentionnée à l'article L. 312-19 du [code de l'éducation](#) (modifié par la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte), fait partie des missions de l'école.

Lancée officiellement le 29 août 2013, impulsée dans le cadre de la note de service n° 2013-111 du 24-7-2013, de la circulaire de 2015 précitée, **la labellisation École ou Établissement en Démarche de Développement Durable ou E3D**, conforte et **encourage la dynamique de généralisation de l'Éducation au développement durable**.

Elle valorise tout projet de développement durable, fondé sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la cohésion de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat.

Depuis sa mise en place dans l'académie de Limoges en 2015 – 2016, trente-deux structures (10 écoles, 14 collèges, 10 lycées) en ont été attributaires, dont cinq au niveau 2 et une seule au niveau 3.

Toutes les démarches, bien qu'élaborées dans le cadre des instances existantes, ne sont pas toujours valorisées. Pour ce faire, les établissements doivent répondre à un appel à labellisation, et montrer que leurs actions répondent aux critères présentés dans la charte académique de labellisation E3D, proposée en annexe, écrite en conformité avec le référentiel national de l'E3D.

Les établissements détenteurs de la labellisation « Éco-École », délivrée par l'association Teragir, sont invités à faire valoir leur démarche et leurs actions dans l'appel à projets E3D - 2019, afin de se voir délivrer la labellisation E3D, seule reconnue par l'éducation nationale.

Cette reconnaissance pourra être utilisée librement par les écoles ou les établissements afin de communiquer en interne ou vers l'extérieur, pour valoriser le travail accompli en matière d'éducation au développement durable.

Le label est remis au cours d'une cérémonie officielle, qui se déroule traditionnellement au cours du 1^{er} trimestre de l'année suivant le dépôt du dossier de candidature. L'obtention de ce label ne constitue pas une fin en soi, **il s'agit de la reconnaissance d'une volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue**.

Vous pouvez contacter les membres de la mission académique EDD :

- *Josiane Lévy* : coordonnatrice académique pour l'Éducation au développement durable : josiane.levy@ac-limoges.fr
- *Noëlle Lorsery* : chargée de mission pour l'Éducation au développement durable : edd@ac-limoges.fr



Appelés à sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et à la vie en commun sur une planète aux ressources naturelles limitées, vos projets de développement durable sont déjà très nombreux et je vous en remercie. Cet appel à labellisation s'inscrit dans une dynamique de valorisation de vos actions, de reconnaissance de l'investissement de toute une communauté, aussi, je vous invite à y participer largement.

Christine Gavini-Chevet

Annexes :

- La demande de labellisation E3D
- Charte académique de labellisation E3D,
- Formulaire de candidature pour une labellisation E3D

également disponibles dans la rubrique EDD du site académique <http://www.ac-limoges.fr/cid89295/labellisation.html>